

PLANNING ANNEE SCOLAIRE SECONDE OPC CSR

Ce planning doit vous aider à mieux gérer votre temps scolaire.

Votre réussite sera facilitée par un travail régulier tant à l'école qu'à la maison

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
SEPTEMBRE	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	
		PR			1									2																	
OCTOBRE	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je
					5																										
NOVEMBRE	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
DECEMBRE	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma
JANVIER	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve
FEVRIER	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu
MARS	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu
AVRIL	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je
MAI	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
JUIN	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	
JUILLET	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je

CCF EPS
Selon les emplois du temps

le 4/11 et du 12 au 22/11

du 20/01 au 31/01

le 10/04

du 05/05 au 15/05

Session de rattrapage EPS
Du 19 au 20/05

Début des congés scolaires le vendredi 5 juillet 2014

Congés scolaires
 RPP
 Rencontres parents professeurs
 Stage en entreprise
 Période des conseils de classe
 FCCF
 Date limite des Contrôles en Cours de Formation (ATTENTION, les CCF sont des épreuves d'examens obligatoires)

Nous vous invitons à lire avec beaucoup d'attention les conseils qui vous sont prodigués à la dernière page de votre carnet de correspondance

A LIRE AVEC ATTENTION: ORGANISATION DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

NOTE IMPORTANTE: DES CE DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE, VOUS DEVEZ EFFECTUER LA RECHERCHE DE VOTRE LIEU DE STAGE. Une aide vous sera apportée par vos professeurs d'enseignement professionnel (conseils et choix des entreprises), par l'équipe pédagogique et, en dernier ressort par le professeur technique chef des travaux. La gestion des trois exemplaires de la convention de stage est assurée par vos professeurs d'enseignement professionnel (remise aux élèves, vérification et transmission au professeur technique chef des travaux). Vous devez remettre les trois exemplaires de votre convention d'enseignement professionnel au plus tard deux semaines avant le début du stage (délai de rigueur). ATTENTION: LES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU SONT OBLIGATOIRES. Si vous n'avez pas effectué le nombre de semaines de stage obligatoire durant votre cycle de formation, vous ne pourrez pas obtenir les diplômes professionnels préparés. En cas de difficultés particulières, solliciter vos professeurs d'enseignement professionnel, le professeur technique chef des travaux et en dernier ressort le proviseur adjoint.

Excellente année scolaire

Pour l'équipe éducative

Le Proviseur